



*SIDASS MORET SEINE ET LOING*

*23 rue du Pavé Neuf  
77 250 MORET SUR LOING*

*Tél : 01.64.70.58.40  
Fax : 01.64.70.58.41*

*[secretariat.sidass@ccmsl.com](mailto:secretariat.sidass@ccmsl.com)*

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2012

# LE MOT DU PRÉSIDENT



Le SIDASS Moret Seine et Loing poursuit les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur le territoire des 10 communes adhérentes.

Le montant de nos investissements montre la réalité de nos engagements tout en maîtrisant les coûts et la qualité.

Poursuivons ensemble nos actions pour la protection de notre environnement.

*Talich sériés*

## S O M M A I R E

	Page
Périmètre du SIDASS et compétences	2
Finances	4
Administration Générale	5
Compétence ANC	7
Compétence Collecte	8
Compétence Traitement	12
Les Actions des Délégués	13
Ressources Humaines	14
Communication	14



# PÉRIMETRE ET COMPÉTENCES DU SIDASS

10 communes adhérentes au 1<sup>er</sup> janvier 2012 :

- ↻ *Ecuelles ;*
- ↻ *Episy ;*
- ↻ *Montarlot ;*
- ↻ *Moret sur Loing ;*
- ↻ *Montigny sur Loing ;*
- ↻ *Saint Mammès ;*
- ↻ *Vernou-la Celle sur Seine ;*
- ↻ *Villecerf ;*
- ↻ *Villemer ;*
- ↻ *Ville Saint Jacques.*



Superficie :

*10 332 hectares*

Population et usagers :

*18 517 habitants desservis*  
*8 025 usagers*

Patrimoine :

*(Données délégataire 2012)*

- ↻ *5 stations d'épuration*
- ↻ *37 postes de relèvements*
- ↻ *134 km de réseaux dont :*
  - *eaux usées 29 144 ml*
  - *unitaire 72 725 ml*
  - *en refoulement 11 604 ml*
- ↻ *1 441 avaloirs*
- ↻ *2 724 regards de visite*

# COMPÉTENCES DU SYNDICAT

Le Syndicat à la carte exerce pour le compte des communes adhérentes une compétence à caractère obligatoire et des compétences à caractère optionnel décrites ci-après :

## Compétence à caractère obligatoire

Le Syndicat assure pour les communes adhérentes le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Ses missions sont les suivantes :

- o contrôle du projet et de la conformité de la réalisation pour les installations neuves,
- o réalisation du diagnostic initial pour les installations existantes
- o contrôle de bon fonctionnement tous les 4 ans pour l'ensemble des installations non collectives du territoire du Syndicat.

## Compétences à caractère optionnel

Les communes adhérentes peuvent opter pour une ou plusieurs compétences à caractère optionnel suivantes :

### Collecte

- Collecte et évacuation des eaux usées arrivant dans le réseau intercommunal collectif et réalisation de tous travaux et études nécessaires dans ce domaine ;
- Collecte et évacuation des eaux pluviales arrivant dans le réseau intercommunal collectif unitaire et réalisation de tous travaux et études nécessaires dans ce domaine ;

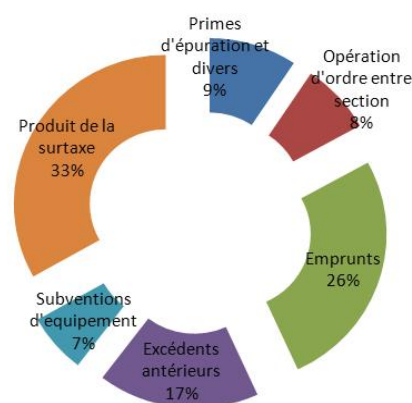
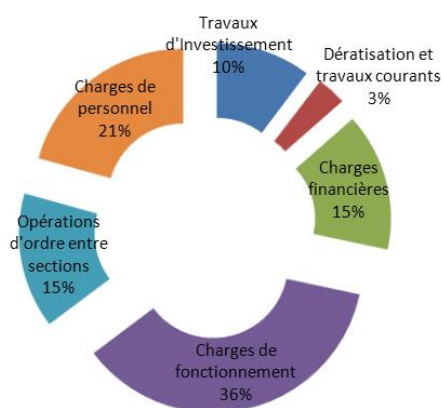
### Traitement

- ☞ Traitement des eaux usées arrivant du réseau intercommunal collectif et réalisation de tous travaux et études nécessaires dans ce domaine ;
- ☞ Traitement des eaux pluviales arrivant du réseau intercommunal collectif unitaire et réalisation de tous travaux et études nécessaires dans ce domaine ;

## GESTION DU BUDGET

Le budget est réparti en deux sections : la section de fonctionnement qui retrace l'ensemble des opérations liées à la gestion courante des services et la section d'investissement qui englobe les opérations portant sur la consistance du patrimoine de la collectivité.

En 2012, l'ensemble des budgets du SIDASS Moret Seine et Loing a représenté :  
854 080.66 € en dépenses et 1 650 077.55 € en recettes, générant un excédent de 785 996.89 €.



**DÉPENSES 2012**

**RECETTES 2012**

## LE SERVICE ASSURE EGALEMENT

- Le suivi administratif des décisions liées au budget prises lors des Comités Syndicaux.
- La gestion de la paie
- Le suivi des assurances
- La maintenance informatique et le développement de logiciels

## SURTAXE - REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le syndicat perçoit une surtaxe de la part des usagers afin de couvrir les dépenses nécessaires. Celle-ci représente environ 33% des recettes du Syndicat.

Le montant de la surtaxe est différent d'une commune à l'autre. Il est voté chaque année et recouvré par les délégataires et une régie par le biais de la facture d'eau.

Une harmonisation de cette surtaxe est initiée depuis 2007 jusqu'à l'échéance des délégations de service public en cours (2014/2015).

## BUREAU SYNDICAL

Le Bureau Syndical composé du Président, des quatre Vice-présidents et de cinq membres élus, s'est réuni deux fois au cours de l'année 2012 :

- Le 15 mars 2012
- Le 11 Décembre 2012.



## COMITÉ SYNDICAL

Le SIDASS Moret Seine et Loing est administré par un Comité Syndical composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres. La représentation des communes par compétence au sein du Comité Syndical est paritaire, chacune proposant un délégué titulaire et un suppléant par compétence.

Il est composé de **vingt-trois délégués titulaires** et se réunit à l'initiative du Président au moins une fois par trimestre.

Les séances du Comité Syndical sont publiques.

**Cinq** réunions se sont déroulées en 2012 au siège social du SIDASS :  
13 Février / 28 Mars / 26 Juin / 16 Octobre / 18 Décembre.

A l'issue de ces cinq comités, **quarante-cinq** délibérations ont été prises.

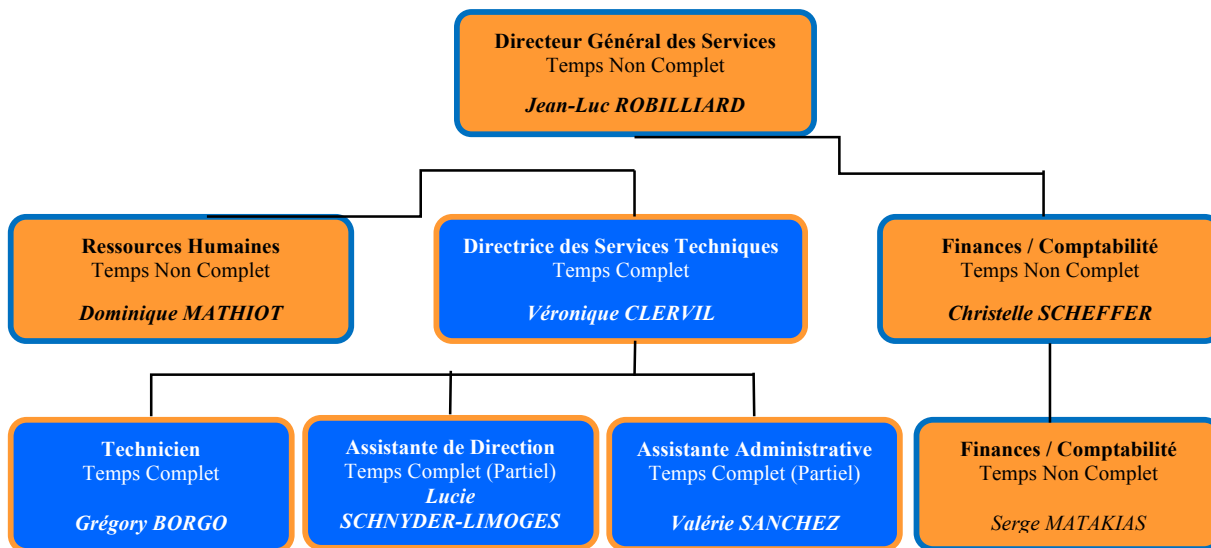
## COMMISSIONS ET COMITÉS DE SUIVI

3 commissions et un comité ont été constitués afin de répondre aux exigences de la commande publique et le suivi des services délégués sur les thèmes suivants :

- 1 commission d'appel d'offres
- 1 commission permanente de service public AC
- 1 commission permanente de service public ANC

# ORGANIGRAMME DU SERVICE

Départ du technicien Grégory BORGIO le 17 juillet 2012.



## FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est délégué à Véolia Eau sur l'ensemble du territoire du Syndicat.

Le Service Public d'Assainissement Collectif est délégué à :

- Véolia Eau sur les communes de :  
Ecuelles, Episy, Montigny sur Loing, Moret sur Loing, Saint-Mammès, Vernou-la Celle sur Seine, Villecerf,
- LA SAUR sur la commune de :  
Ville Saint Jacques.

Les Services Techniques du SIDASS assurent la coordination des actions, le suivi des délégataires ainsi que la gestion des prestations concernant les investissements. Ils gèrent au quotidien les demandes des communes et des usagers.

# COMPÉTENCE ANC



L'ensemble des communes adhère à la compétence obligatoire ANC.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est délégué à Véolia Eau par affermage depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La campagne de diagnostics a démarré au 1<sup>er</sup> trimestre 2007 sur les communes de : Villemer ; Villecerf ; Ville Saint Jacques et au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011 pour les communes d'Écuelles ; Épisy ; Moret sur Loing ; Saint-Mammès et Vernou-la Celle sur Seine.

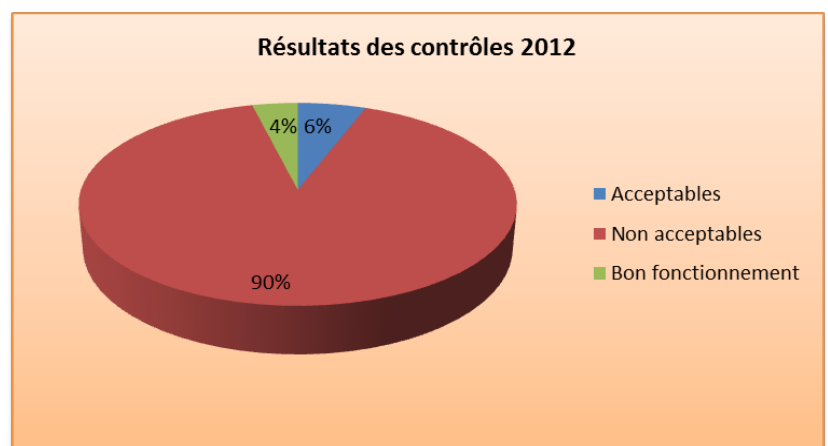
Bilan au **31 décembre 2012** :

	Nombre d'installation	Nombres de visites effectuées
Villecerf	16	12
Villemer	313	242 + 5 en 2011
Ville Saint Jacques	9	9
Moret sur Loing	36	15
Saint Mammès	49	7
Vernou la Celle sur Seine	31	12
Écuelles	18	4
Épisy	20	10
Montarlot	3	2
Montigny	241	4



## Résultats des contrôles

acceptables	14
Résultats non acceptables	125
Bon fonctionnement	20





## COMMUNES ADHÉRENTES

Les communes d'Ecuelles ; Episy ; Montigny sur Loing ; Moret sur Loing ; Saint-Mammès ; Vernou-la Celle Sur Seine ; Villecerf ; Ville Saint Jacques adhèrent à la compétence optionnelle collecte.

## MAITRISE DES ENTRANTS

### Usagers Domestiques

Les délégataires ont réalisé **52 contrôles de conformité** en 2012.

Année	2010	2011	2012
Nombre de contrôle	22	41	52

### LE RACCORDEMENT DE VOS INSTALLATIONS AU BRANCHEMENT D'EAUX USÉES

Le raccordement s'effectue au moyen d'une canalisation privée entre votre habitation et la boîte de branchement des eaux usées. L'entreprise de votre choix pourra réaliser ces travaux.

Quelles sont les règles à respecter ?

- Installer des siphons sur chaque appareil sanitaire ou d'évacuation des eaux usées pour empêcher les remontées d'odeurs nauséabondes. **1**
- Assurer une bonne ventilation des colonnes de chutes, notamment à l'aide de tuyaux d'évent, pour éviter le désamorçage des siphons et les mauvaises odeurs. **2**
- Installer un dispositif anti-retour près de votre habitation si cela s'avère nécessaire, pour prévenir d'éventuels retours d'eaux usées. **3**
- Assurer l'étanchéité de toutes les canalisations de vos installations, et particulièrement au niveau du raccordement à la boîte de branchement. **4**

### À savoir

Si la mise en service du réseau public d'assainissement est postérieure à la construction de votre habitation :

- La réglementation vous impose de raccorder votre habitation à ce réseau au plus tard dans les deux ans qui suivent la mise en service de ce réseau.
- Dès le raccordement au réseau en service, il vous faut vider votre fosse septique, la désinfecter et la combler.



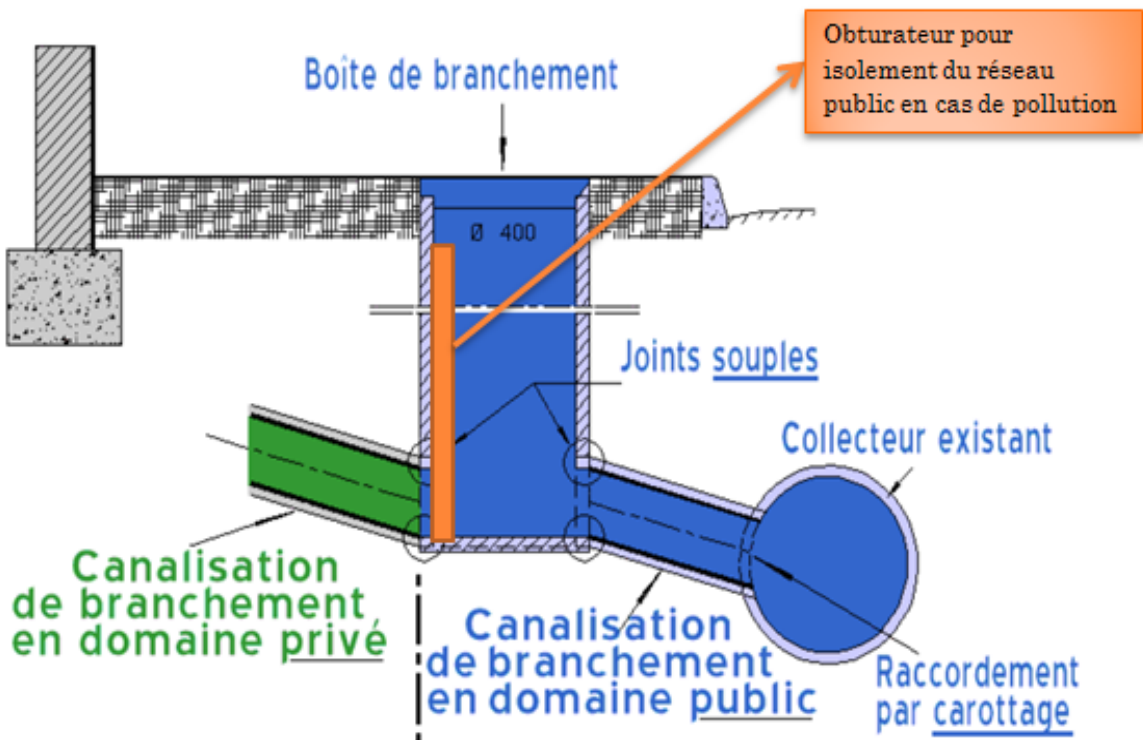
## Usagers Non Domestiques

Une campagne pluriannuelle de diagnostics des installations d'assainissement des usagers non domestiques : PME ; PMI ; Industriels ; a été mise en place par le SIDASS.

Cette démarche, validée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, permet à chaque usager concerné de bénéficier d'une subvention pouvant aller jusqu'à 50 % du montant des travaux de mise en conformité.

Cette action concerne 137 installations sur le périmètre du Syndicat.

Année	2010	2011	2012
Nombre de contrôle	26	13	14



# ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DES RÉSEAUX

## Dératisation



La dératisation est effectuée par une entreprise spécialisée dans le traitement des rongeurs par la pose d'appâts, une fois par an dans les **2 724 regards** d'accès au réseau.

Une deuxième intervention sur les points noirs est réalisée au début de l'automne.

## Inspections télévisées des réseaux



Le SIDASS a fait procéder à l'inspection télévisée de **2 791,90 ml de réseau** :

- 1 280,20 ml de diagnostic préalable à la réalisation des travaux,
- 1 511,70 ml pour les contrôles de conformité après travaux.

## Autorisations de raccordement au réseau



**24 autorisations de raccordement** ont été délivrées par les Services Techniques.

Année	2010	2011	2012
Nombre d'autorisation	26	35	24

## Demandes d'interventions

**161 demandes d'interventions** suite à débordements de réseaux sous domaine public, refoulements chez les particuliers, casses d'équipements en fonte, nuisances olfactives, affaissements de voirie, problèmes d'étanchéités ..., ont été traitées par les Services Techniques en partenariat avec les délégataires.

Toutes ont nécessité une visite de diagnostic sur site permettant d'établir les actions à mettre en œuvre.

Année	2010	2011	2012
Nombre d'intervention	118	132	161

# TRAVAUX SUR RÉSEAUX

## Travaux priorité 1 du schéma Directeur d'Assainissement

Travaux confiés à l'entreprise SOGEA DODDIN sous la Maitrise d'œuvre EGIS Eau pour un montant de 514 382 € :



REHABILITE POUR VOUS LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT

<b>Maître d'ouvrage :</b>	SIDASS Moret Seine et Loing 23 rue du Pavé Neuf 77250 Moret Sur Loing
<b>Maître d'œuvre :</b>	EGIS Eau 38 boulevard Paul Cézanne 78280 Guyancourt 

<b>Coût des travaux</b>	: 514 382,00 € HT
<i>Détail par commune :</i>	
<b>Moret sur Loing</b>	13 000,00 € HT
<b>Saint-Mammès</b>	369 666,00 € HT
<b>Vernou-la Celle sur Seine</b>	100 957,00 € HT
<b>Villecerf</b>	30 759,00 € HT
<b>Délai global</b>	: 9 SEMAINES

**Partenaires financiers**



Agence de l'Eau Seine Normandie  
(20% de subvention)



Conseil Régional 77  
(10% de subvention)

### Vernou La Celle sur Seine :

- **Rue du Montoir partie basse** : Chemisage en continu de 120 ml sur réseau unitaire dn 400 et reconstruction de 7 branchements particuliers : **2 230 ,00 € HT**

- **Rue du Montoir partie haute** : Reconstruction de 2 branchements particuliers avec un regard de visite : **12 820 ,00 € HT**

- **Rue de la Maison Blanche** Reconstruction du réseau unitaire sur **10 ml de DN 500 : 10 100 € HT**

- **Les SERPES** : Déconnexion des EU de l'EP par création d'un collecteur de DN 300 sur 50 ml vers le poste de refoulement SERPES haut : **32 300 € HT**

### Villecerf :

- Déconnexion des EU de l'EP par construction d'un réseau EU : 75 ml fonte ductile diamètre 200 : **30 800 € HT**



## AUTRES TRAVAUX

### Vernou la celle sur seine

Réalisation d'une chambre de vannes sur poste de relèvement Montagne (PR 6) par l'entreprise SAT et remplacement d'une armoire de commande par l'entreprise Automatismes SEGUIN pour un montant de : **18 900,00 € HT**

## ETUDES SUR RÉSEAUX

### Montigny sur Loing :

Etude pour la réhabilitation et l'amélioration du réseau d'assainissement des rues Jacobé, Rogers Genty et Marlotte dans le cadre de la mise en place du triennal de voirie de la commune : **8 750,00 € HT**

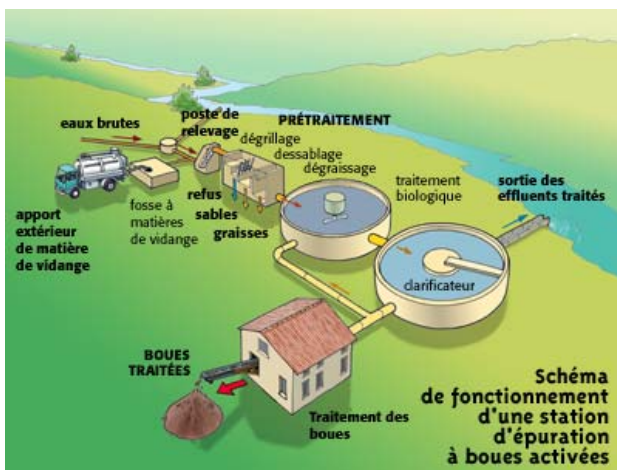
# COMPÉTENCE TRAITEMENT

## COMMUNES ADHÉRENTES

Les communes d'Episy ; Montigny sur Loing ; Vernou-la Celle sur Seine ; Villecerf ; Ville Saint Jacques adhèrent à la compétence optionnelle traitement.

Il est à noter que les eaux collectées sur Ecuelles, Moret sur Loing et Saint-Mammès sont acheminées vers la station d'épuration du S.I.A. qui en assure le traitement.

## FONCTIONNEMENT DES STATIONS



Le traitement des effluents et la surveillance du fonctionnement des stations d'épuration sont assurés par les délégataires de services publics, conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 22 juin 2007) ou à l'arrêté Préfectoral de fonctionnement du site.

La surveillance du respect des normes de rejet est réalisée par les services de l'état : LE SATESE lors des visites de contrôles annuelles, appelées « **Autosurveillance** ».

## TRAVAUX

### Montigny sur Loing

Reprise des parties endommagées des ouvrages génie civil de la station d'épuration par l'entreprise Freyssinet : **11 600, 00 € HT**



avant



après

## ETUDES

Les études suivantes ont été confiées au bureau d'études Cabinet MERLIN

**EPISY** : Réhabilitation des baches des lagunes des bassins d'aération : 11 818 ,00 €

**VILLE SAINT JACQUES** : Réhabilitation de la station d'épuration :

# QUELQUES CHIFFRES

## Curage des réseaux et accessoires



### Curage préventif annuel sur :

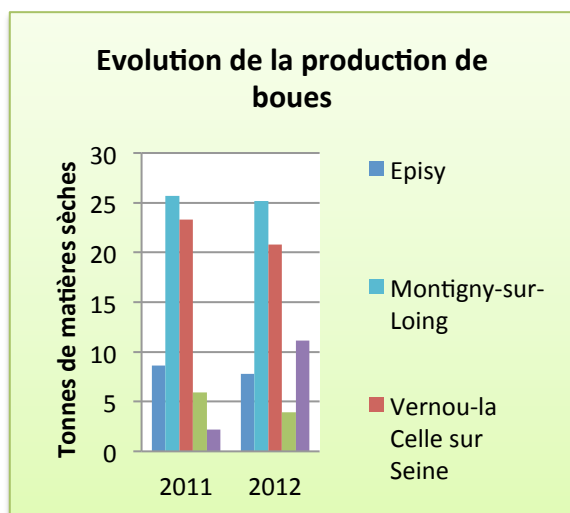
- 1 578 accessoires (*bouches d'égouts, grilles avaloirs*)
- 10166 ml de canalisation
- Postes de relèvement : 474 interventions

### Intervention curative sur :

- 10 canalisations représentant 172 ml de conduite
- 21 branchements particuliers
- 12 accessoires (*bouches d'égouts, grilles avaloirs*)
- 256 interventions sur installation

## Boues et sous-produits des 5 stations d'épuration et de la collecte

### Evolution des boues



	graisses (m <sup>3</sup> )	sables (m <sup>3</sup> )	Refus de grille (T)
<b><u>Ecuelles – Moret- Saint- Mammès</u></b>	56		ND
<b><u>Episy</u></b>	ND	ND	ND
<b><u>Montigny-sur-Loing</u></b>	18,5 m <sup>3</sup>	ND	0,5 T
<b><u>Vernou-la-Celle-sur-Seine</u></b>	43,5 m <sup>3</sup>	ND	1 T
<b><u>Villecerf</u></b>	16 m <sup>3</sup>	ND	0,2 T
<b><u>Ville-Saint-Jacques</u></b>	ND	ND	0,7 T

### Les sous-produits

# RESSOURCES HUMAINES

## EFFECTIFS ET MASSE SALARIALE

Le Syndicat d'Assainissement Moret Seine et Loing compte un effectif global permanent **au 31 décembre 2012 de 4 agents.**

Pour cette année **2012**, la masse salariale s'est élevée à :

Agents	<b>136 618.33 €</b>	généralant <b>43</b> bulletins de salaire
Élus	<b>28 488.64 €</b>	généralant <b>60</b> bulletins de salaire
Indemnités de fonction	<b>10 001.28 €</b>	généralant <b>36</b> bulletins de salaires

## GESTION DES CARRIERES & FORMATION

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, les agents du SIDASS ont suivi la formation :

- Hygiène - Sécurité - Incendie
- S.S.T Sauveteur Secouriste du Travail
- PSC1 Formation Premiers Secours

# COMMUNICATION

## SITE INTERNET

<http://www.ccmsl.fr/index.php/sideau-sidass/sidass.html>

## SPANC



Plaquette informative et exposition itinérante Véolia Eau :  
[http://www.ccmsl.fr/uploads/images/SIDASS/plaquette\\_diag\\_ANC.pdf](http://www.ccmsl.fr/uploads/images/SIDASS/plaquette_diag_ANC.pdf)